

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Côte-d'Or



# Réunion des directeurs

Circonscription de Chenôve  
Rentrée 2022 / 2023



# ORDRE DU JOUR

- **Présentation de la nouvelle équipe de circonscription**
- **Bienvenue aux nouveaux directeurs**
- **Organisation du secrétariat**
- **Le rôle de directeur**
- **Le statut de directeur**
- **Le référent départemental directeur**
- **Communication en cas d'urgence**
- **Organisation du service des enseignants**
- **Les APC**
- **Les PIAL**
- **Les missions des conseillers pédagogiques**
- **Le protocole sanitaire**
- **Éléments saillants de la circulaire de rentrée 2022**
- **L'EPS**
- **Les projets numériques**



# L'équipe de circonscription

**Elodie PASTEUR, IEN**

**Brigitte CHAMBON**  
Secrétariat : **03.45.21.52.06**  
[ien.chenove@ac-dijon.fr](mailto:ien.chenove@ac-dijon.fr)

**ERUN**  
**Romain Aubé**

**CPC**  
**Régis Joyeux**

**CPC**  
**Dominique Parizot-  
D'Hooge**

**Coordonnateur REP +**  
**Jean-Marc Réty**

**Formatrice académique**  
**REP +**  
**Vanessa Chateaux**

**Enseignante référente**  
**Isabelle Pottier**

**Coordonnatrice PIAL**  
**Longvic - Quetigny**  
**Lamia El Hansali**

**Coordonnatrice PIAL**  
**Chenôve**  
**Isabelle Pottier**



# **Bienvenue aux nouveaux directeurs**

- **Isabelle COMTE-GUIGNARD, EE Grands Crus, Chenôve**
- **Stéphane GUINOT, EE Perrigny-les-Dijon**
- **Nathalie MOKRANI, EM Ferry, Chenôve**
- **Cécile VINCENT, EM Mazué, Longvic**
- **Mélanie DUCLOUX, EM Colnet, Marsannay-la-Côte**
- **Nadia TBATOU, EE Ferry, Chenôve**
- **Florence LAURIN, EM Paul Emile Victor, Longvic**
- **Marie-Pierre ALBERT, EM En Saint Jacques, Chenôve**

# Organisation du secrétariat

## Horaires

Lundi	8 h – 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Mardi	8 h – 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h – 12 h 30	
Jeudi	8 h – 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h – 12 h 30	13 h 30 - 17 h 30

- Remplacement : NS départementale (Iprof et Eprim21)
- Absences et justificatifs : NS départementale (Iprof et Eprim21)
- Communication par messagerie académique uniquement
- Reconduction de la lettre InfoCirco
- 2 formulaires reconduits :
  - Demande d'autorisation exceptionnelle d'absence
  - Déclaration d'accident : enquête BAOBAC

# Le rôle de directeur



Le directeur est représentant de l'IEN et de l'institution sur le terrain

Pas de prises de positions sur des sujets sensibles



Avertir IEN en cas de dérapage possible



# Le statut de directeur

## Les décharges

Décret n° 2022-541 du 13 avril 2022 fixant le régime des décharges de service des directeurs d'école.

Nombre de classes	Décharge de direction
1 classe	6 jours fractionnables (2 à 3 jours durant le 1 <sup>er</sup> trimestre, 1 jour durant le 2 <sup>d</sup> trimestre, 2 à 3 jours durant le 3 <sup>e</sup> trimestre)
de 2 classes à 3 classes	12 jours fractionnables (à raison d'au moins 1 journée par mois)
de 4 classes à 5 classes	1/4
de 6 à 8 classes	1/3
de 9 à 11 classes	1/2
12 classes et plus	décharge totale

1 journée / 3 semaines  
Ou 2 ½ journées / 3 semaines

1 journée par semaine  
et  
1 journée ou 2 ½ journées / 3 semaines



# Le statut de directeur

## Les formations

*Cf. Courrier DASEN du 6 novembre 2020*

*Circulaire du 5 août 2020*

<b>2 jours de formation</b> <b>Soit 12 heures d'animations pédagogiques</b>	<b>3 heures de réunion de travail et/ou d'information avec l'IEN</b>
	3 heures d'ateliers entre pairs définis par l'IEN autour d'une thématique
	2 x 3 heures d'apports sous forme de webinaires

**2022/2023 :**  
**1 journée de formation PhARe**  
**(2<sup>ème</sup> journée de pré- rentrée)**



# Communication : Tchap des directeurs



Cercle de communication pour tous les directeurs, ERUN et IEN

Informations rapides

Non obligatoire

Chat professionnel, **avec votre adresse mail académique**

## REFERENT DIRECTEUR ACADEMIQUE DSDN21

Contact : **MAGNIEN Cécile**

tel : 03 45 62 75 13

courriel : referentdirecteur21@ac-dijon.fr

**ACCOMPAGNER** Les directrices et directeurs dans la résolution des problématiques liées :

- ⇒ Au climat scolaire
- ⇒ A la lutte contre l'absentéisme
- ⇒ À la relation avec les familles
- ⇒ À la promotion des valeurs de la République
- ⇒ Aux priorités éducatives nationales
- ⇒ À la prise de fonction

**ORIENTER** les directrices et directeurs vers :

- ⇒ Les services compétents de la DSDEN
- ⇒ Les personnels ressources de circonscriptions
- ⇒ Les partenaires institutionnels
- ⇒ Les partenaires associatifs
- ⇒ Les ressources institutionnelles
- ⇒ Des ressources reconnues

**RELAYER** les difficultés rencontrées par les directrices directeurs au sujet :

- ⇒ Des différentes tâches administratives
- ⇒ De la communication avec les partenaires
- ⇒ De l'évolution de leurs missions et de leur statut

**INFORMER** Les directrices et directeurs

- ⇒ Des nouvelles ressources d'information disponibles
- ⇒ Des nouveaux outils de diffusion et de l'information et d'aide à la direction

**FORMER** les directrices et directeurs

- ⇒ Participation aux actions de formation initiale et continue



# Communication en cas d'urgence

## En cas de situation d'urgence :

Mail : [insp.chenove@ac-dijon.fr](mailto:insp.chenove@ac-dijon.fr) + mail circo

Tel : 06 03 59 53 54

# Informations administratives

**Effectifs de rentrée**  
**01/09 avant midi**

**Mise à jour ONDE**

- Vérifier le nombre global d'élèves
- Le nombre d'élèves non répartis
- Le nombre d'élèves en doublon
- Le nombre d'élèves admis et non acceptés

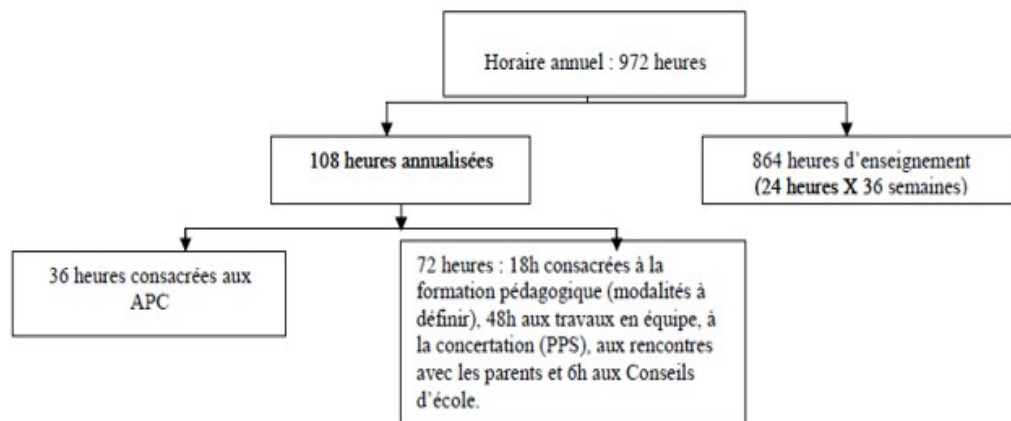
**LSU**

**Elections de parents d'élèves**  
**7 octobre 2022**

**Circulaire départementale 2022 / 2023**

Mail circo pour  
modifications  
d'effectifs ou de  
prévisions durant  
l'année

# Organisation du service des enseignants



- Fiches de liaison à tenir :
- Calendrier prévisionnel des réunions
  - Tableau individuel des 108 heures
  - Projet APC

108 h	OBLIGATIONS DE SERVICE	ORGANISATIONS
36 h	Activités pédagogiques complémentaires (APC) organisées dans le cadre du projet d'école, par groupes restreints d'élèves.	Groupes restreints Dispositifs d'aide de prévention et de remédiation Mettre en œuvre un apprentissage personnalisé, apporter un accompagnement différencié adapté
48 h	Concertations Travaux en équipes pédagogiques.	Conseils maîtres, cycles, Liaisons inter-degré (CEC), inter-cycle (Liaison GS/CP) Relations avec les parents, élaboration des PPRE/PAP...
6 h	Participation aux conseils d'école obligatoires.	Une fois par trimestre
18 h	Formation continue sur la maîtrise des fondamentaux du cycle 1 au cycle 3	L'LEN transmet aux écoles le calendrier des formations pédagogiques

Temps partiels : 50% - 54h, 75% - 81h

Postes fractionnés : Durées proportionnelles ajustées dans chaque école suivant les besoins

Circulaire  
25/08/2020  
Directeurs  
d'école

# Organisation des APC et service des directeurs

*Circulaire n° 2013-017 du 6-2-2013, Loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021*

**36 h à répartir sur l'année**  
**À minima 1 heure par semaine**  
**Projet construit par le conseil des maîtres et présenté en conseil d'école**  
**Aides aux difficultés d'apprentissage**  
**Aides au travail personnel**  
**Activités en lien avec le projet d'école**

**Le directeur d'école ne participe pas aux APC de son école, sauf s'il le souhaite.**

**Maternelle** : renforcement de la maîtrise de la langue orale et à la découverte de l'écrit  
**Élémentaire** : français ou maths ou travail personnel.

**Projet arrêté par le directeur d'école (délégation de compétences qui lui est confiée par l'autorité académique)**  
**Peut être demandé par l'IEN dans le cadre d'une demande spécifique ou dans le cadre d'un rendez-vous de carrière.**

# Aménagements de scolarisation pour les 3 ans

**Aménagements  
uniquement à la  
demande expresse des  
parents**

Avis du directeur et  
décision finale de  
l'IEN

Décret 02/08/19 :  
2 jours pour transmettre  
à IEN  
15 jours IEN pour  
répondre

Quand avis directeur  
favorable,  
aménagement peut se  
mettre en place  
**temporairement**

À renvoyer rapidement à la circo

# Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

## ▪ Rappels :

- Affectation des AESH au niveau départemental dans chaque PIAL : carte départementale des PIAL (20)
- Affectation au sein des écoles et des établissements par l'équipe de pilotage du PIAL
- Pour la circonscription, 3 PIAL

- arrête les emplois du temps des AESH
- détermine la quotité horaire de leurs interventions auprès des élèves concernés à partir des notifications

Apporte de la souplesse  
gestion de proximité



# Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

<b><u>Pial</u> CHENOVE</b>		<b>Tête</b> : Collège Le Chapitre / Circonscription de CHENOVE
		<b>Pilote</b> : LOUALI <u>Abdelbasset</u> <b>Co-pilote</b> : PASTEUR <u>Elodie</u>
<b>Coordonnateur</b>		
POTTIER Isabelle Enseignante référente 07 89 98 59 23 Ce. <u>referentash21-</u> <u>chenove@ac-dijon.fr</u>	Collège Le Chapitre 1, <u>bd</u> Maréchal De <u>Lattre</u> BP 191 21 304 CHENOVE CEDEX 03 80 52 60 40 0211225t@ <u>ac-dijon.fr</u>	
<b>AESH-référente</b>		
DE ROJAS Gaëlle <u>gaelle.de-rojas@ac-dijon.fr</u>	Collège La Croix des Sarrasins Rue de la Vigne <u>Jeanneton</u> 21 130 AUXONNE 03 80 37 34 71 0211452p@ <u>ac-dijon.fr</u>	

# Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

<p><b>Pial QUETIGNY</b></p>	<p><b>Tête</b> : Collège J. Rostand - QUETIGNY / Circonscription de CHENOVE</p>
	<p><b>Pilote</b> : BELLE Fabien <b>Co-pilote</b> : PASTEUR Elodie</p>



<p><b>Coordonnateur</b></p>	
<p>EL HANSALI Lamia Directrice d'école 03 80 71 98 06 ec-el-la-fontaine-aux-jardins-quetigny-21@ac-dijon.fr</p>	<p>EE La Fontaine aux Jardins 49, rue des Vergers 21800 QUETIGNY 03 80 71 98 06 ec-el-la-fontaine-aux-jardins-quetigny-21@ac-dijon.fr</p>

<p><b>AESH-Référente</b></p>	
<p>ROGALSKI Eléonore Eleonore.rogalski@ac-dijon.fr</p>	<p>Collège Clos de Pouilly 19, rue Henri Farman BP 81 21 000 DIJON 03 80 74 44 74</p>

# Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

<b>Pial BROCHON</b>	<b>Tête</b> : Lycée S. Liégeard - BROCHON / Circonscription de Dijon Sud
	<b>Pilote</b> : BRASSAC Philippe <b>Co-pilote</b> : RAQUIN Olivier

<b>Coordonnatrice</b>	
AUBOUY Louise-Marie Directrice d'école 03 80 34 33 22 0210946p@ac-dijon.fr	Ecole élémentaire Gaston Roupnel Rue Jacques Bazin 21 220 GEVREY CHAMBERTIN 03 80 34 33 22 0210946p@ac-dijon.fr

<b>AESH-référente</b>	
DE ROJAS Gaëlle gaelle.de-rojas@ac-dijon.fr	Collège La Croix des Sarrasins Rue de la Vigne Jeanneton 21 130 AUXONNE 0211452p@ac-dijon.fr 03 80 37 34 71

# Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

## Rôle du directeur d'école

### ▪ Accueil / prise de poste des AESH

#### • Guides d'accueil des AESH

Circulaire ministérielle 2019-088 du 5 juin 2019 (courrier envoyé aux directeurs/directrices d'école à la rentrée 2019) :

- ▢ 1 guide d'accueil destiné aux AESH
- ▢ 1 guide d'accueil pour les directeurs d'école

#### • Temps d'accueil par le directeur de l'école

#### • Documents à remettre à l'AESH

- ▢ L'EDT de l'AESH et l'EDT des élèves accompagnés
- ▢ Le livret d'accueil des AESH
- ▢ La liste des élèves en situation de handicap à accompagner (noms, photos, classes, besoins, parcours scolaire de l'élève jusqu'à présent)
- ▢ Le projet d'école
- ▢ Le règlement intérieur de l'école
- ▢ La liste des enseignants et AESH présents dans l'école (noms, photos, classes gérées)

#### ▢ Le document de mise en œuvre du PPS

# Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

## Rôle du directeur d'école

### ▪ L'EDT des AESH

L'emploi du temps des AESH est élaboré par le directeur d'école pour l'accompagnement des élèves au sein de l'école. Dans le cadre du PIAL, le coordonnateur est chargé de gérer les EDT des AESH au sein du PIAL. L'EDT doit être respecté scrupuleusement afin de lui permettre d'accomplir son service auprès de tous les enfants dont il a la charge.

- Absence de l'élève
- Absence de l'enseignant
- Absence de l'AESH

➔ Note de Service à paraître Spéciale PIAL avec annexes

➔ 2 réunions d'accueil et d'information destinées aux AESH :

➔ PIAL Chenôve : mercredi 28 septembre, 13h30 – 15h, Le Chapitre

➔ PIAL Longvic-Quetigny : mercredi 21 septembre, 9h – 10h30, J. Rostand, Quetigny

# Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés)

## Rôle du directeur d'école

### Le temps de travail des AESH

Quotité du contrat	Volume horaire annuel en heure <i>arrondi à l'entier inférieur</i>	volume horaire sur 36 semaines (temps dédié à l'accompagnement de l'élève) <i>arrondi à l'entier inférieur</i>	Soit un volume horaire hebdomadaire de (base 100)	Soit un volume horaire hebdomadaire de (en heures)
contrat à 100 %	1593	1401	38,9	38h54
contrat à 80%	1271	1116	31	31h00
contrat à 70%	1110	974	27,07	27h04
contrat à 62%	982	862	23,95	23h57
contrat à 60%	950	834	23,17	23h10
contrat à 57%	901	791	21,97	21h58
contrat à 50%	789	692	19,24	19h14

### LES HEURES CONNEXES

Quotité de travail	Temps complémentaire et connexe (hors temps dédié à l'accompagnement de l'élève - base 100)	Temps complémentaire et connexe, (hors temps dédié à l'accompagnement de l'élève - en heures)
contrat à 57%	110	110h00
contrat à 50%	97	97h00

# Les missions des Conseillers Pédagogiques

Dominique Parizot-D'Hooge	Régis Joyeux
ce.cpc1-chenove@ac-dijon.fr	ce.cpc2-chenove@ac-dijon.ac-dijon.fr
<b>Accompagnement des écoles maternelle :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet dans les classes</li> <li>- Conseil de cycles</li> <li>- Aide, conseil et expertise</li> <li>- Elèves BEP ou perturbateurs : aide, participation aux ESS, équipes éducatives, observations en classe</li> <li>- Suivi des projets d'école</li> <li>- Accompagnement des directeurs</li> <li>- ...</li> </ul>	<b>Accompagnement des écoles élémentaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet dans les classes</li> <li>- Conseil de cycles</li> <li>- Aide, conseil et expertise</li> <li>- Elèves BEP ou perturbateurs : aide, participation aux ESS, équipes éducatives, observations en classe</li> <li>- Suivi des projets d'école</li> <li>- Accompagnement des directeurs</li> <li>- ...</li> </ul>
Plan Mathématiques Mission maternelle Mission EAC (hors REP+)	Recrutement des services civiques Liaison écoles / collège Plan Français Plan sciences (PrimaVera)
Dossier EPS : natation et Classes transplantées	Dossier EPS : IETS et classes transplantées
Plan de compensation REP+	Suivi des règlements intérieurs
Instruction dans la famille	Instruction dans la famille
Suivi des enseignants : PEFS, M2 alternants, T1, T3 Tout enseignant souhaitant une aide ou un accompagnement	
Stages, animations pédagogiques, formation REP+	

# Le protocole sanitaire

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Pas de limitation du brassage obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire <b>et par classe pendant la restauration dans le premier degré</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>



# Le protocole sanitaire

<b>Activités physiques et sportives</b>	• Pas de restriction	• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. <b>En intérieur, distanciation adaptée à respecter</b>	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les <b>activités de basse intensité</b> compatibles avec une distanciation sont permises
<b>Protocole de contact-tracing</b>	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

# Une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être

« Parce qu'ils sont au fondement de nos vies et de nos réussites, **l'École et ses personnels doivent être reconnus, promus et respectés**. À travers les orientations fixées pour cette rentrée, c'est aussi **cet objectif** que nous poursuivons. » Pap Ndiaye

**Excellence**

Priorité donnée à la maîtrise  
des fondamentaux

Priorité donnée à la maternelle

Enseignements

Evaluation des  
acquis

Socialisation et  
apprentissage

Formation

Plaisir d'apprendre et  
sécurité affective

# Une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être

**Égalité et mixité**

Ecole inclusive

Plafonnement à 24

Dispositifs à effectif réduit

Lutte contre le décrochage

Lutte contre les assignations locales et territoriales

# Une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être

**Le bien-être**

Respect de l'autre

Laïcité

Valeurs de la République

Attention accrue à la santé mentale

Égalité fille / garçon

EPS et APQ

EAC

EDD

# L'EPS : enseignement obligatoire

1. Ressources : CPC, CPD (Mme Benoit), site – <http://eps21.ac-dijon.fr/>
2. Programmation : 108h annuelles, 4 champs d'apprentissage
3. PES (Parcours Educatif de Santé) : <https://eduscol.education.fr/cid105644/le-parcours-sante.html>
4. Priorité Nationale : SAVOIR NAGER  
6 journées de formation et accompagnement CPC possible
5. Autre priorité : SAVOIR ROULER  
5 journées de formation départementales
6. GENERATION 2024 : projet culturel – le pentathlon des Arts  
<https://www.ac-dijon.fr/label-generation-2024-121851>
7. 30' APQ  
<https://generation.paris2024.org/30-dactivite-physique-quotidienne>
8. IETS (note départementale sur le site eps21):  
Chenôve et Longvic : ETAPS uniquement, projets validés, pas de clubs  
Autres : délai 6 semaines (demander aide CPC pour projet)  
Etudiants STAPS  
Stagiaires BPJEPS ou DEJEPS

**ATTENTION : Il faut transmettre le récapitulatif des heures avec TOUS les intervenants de l'école (Récapitulatif IETS)**

# Agréments

## Piscines :

- Tableaux avec dates des réunions
- Formulaires de demande d'agrément (merci de respecter les consignes : ordre alphabétique, toutes les infos)
- Sessions d'agréments à venir : mutualisation des circonscription, uniquement pendant les heures scolaires à Carrousel et la PODM. On va vous donner les dates

## Autres :

- Formulaires (renouvellements ou demandes) par les CPC
- Attention aux délais ( 6 semaines avant / associer les écoles)

## Honorabilités :

Directement de l'école à la DSDEN (Voir fiche récapitulative)

# Sorties scolaires, Rencontres Sportives

## Sorties scolaires :

- Réglementation : note de service départementale
- Sorties sans nuitées : directeur
- Sorties avec nuitées : délai de validation de 6 semaines, CPC contrôle uniquement le projet pédagogique, autres pièces au Rectorat.

## Rencontres Sportives :

- inter-classes/ inter-écoles : coordonné par CPC
- avec partenaire extérieur : convention, aide possible du CPC



# **Les projets numériques**

- **L'accompagnement par l'ERUN, Romain Aubé**
- **Les dispositifs de prêt de matériel**
- **Plan de relance, Educonnect, ENT, ...**
- **Actions départementales**
- **Règlement Général sur la Protection des Données**
- **Cadre de Référence des Compétences Numériques**



# ONDE

- Dès la rentrée le 1er septembre, enregistrement de l'admission définitive des élèves
- Date d'observation des effectifs : jeudi 15 septembre (?) (date à partir de laquelle les directeurs d'écoles peuvent lancer le calcul des effectifs)
- Date limite de validation des effectifs : lundi 19 septembre (?) à minuit

**ONDE**  
Outil numérique pour la direction d'école

## Modification dans la gestion des classes de CP et CE1 (dédoublées)

**Modification d'une classe**

- Ajout du bloc « Dédoublément », ce bloc disparaît si une classe autre que CP et/ou CE1 est cochée

**Modification de la classe CP CE1**

Année scolaire: 2018-2019

Libellé court: CP CE1

Libellé long: 2,CP

Niveaux:

CYCLE I	CYCLE II	CYCLE III
<input type="checkbox"/> TPS	<input checked="" type="checkbox"/> CP	<input type="checkbox"/> CM1
<input type="checkbox"/> PS	<input checked="" type="checkbox"/> CE1	<input type="checkbox"/> CM2
<input type="checkbox"/> MS	<input type="checkbox"/> CE2	
<input type="checkbox"/> GS		

Dédoublément:



- Classe dédoublée
- Salle partagée
- Co-enseignement

Enseignants:

CM titré	NOM	Prénom	Intervenant extérieur
Mme	_____	_____	Non
Mme	_____	_____	Non

# Dispositifs de prêt

4 classes disponibles : **Tablettes**, TICE, Robot (+ Thymio) et Balado-diffusion

 ACADÉMIE DE DIJON Lével Épétel Journéel   numérique éducatif21	<b>Candidature 2022 - 2023</b>	
	à adresser à l'I.E.N. de la circonscription	
<input type="checkbox"/>	<b>Classe « Tabletes »</b> (Canopé-DSDEN)	
<input type="checkbox"/>	<b>Classe d'accompagnement « TICE »</b> (DSDEN)	
<input type="checkbox"/>	<b>Classe « Robots »</b> (Canopé-DRNE-DSDEN)	
<input type="checkbox"/>	<b>Mallette « Programmation et robot éducatif »</b> (DSDEN)	
<input type="checkbox"/>	<b>Classe « Baladodiffusion »</b> (DSDEN)	
Circonscription		
Commune - école		
Enseignant		
Classe - effectifs		
Période souhaitée	<input type="checkbox"/> novembre-février <input type="checkbox"/> mars-juin	
<i>(Référez-vous à la présentation des dispositifs ci-jointe. Contactez votre animateur TICE pour une aide à la rédaction du projet)</i>		
<b>Candidature motivée:</b> <i>(vous pouvez préciser quelles sont vos attentes, dans quel projet plus global s'insère le travail avec ce matériel numérique, quels sont vos besoins en terme de formation et/ou d'accompagnement...)</i>		

# Prêt de séries de livres

- 1. Pour l'ensemble de la circonscription :

- liste des séries de livres à consulter :

<http://ien21-chenove.ac-dijon.fr/spip.php?article160>

- calendrier de réservation :

[https://lite.framacalc.org/mallette\\_litterature\\_chenove](https://lite.framacalc.org/mallette_litterature_chenove)

- Les séries sont à l'école élémentaire Mazué de Longvic et sont empruntables par période. Il faut venir les chercher et les rapporter.

- 2. Pour le REP+ :

- Liste des séries de livres existants dans les différentes écoles
- Contacter le directeur ou la directrice des écoles où sont les séries pour emprunter

# Educonnect

## Accès au LSU pour les parents :

<http://ien21-chenove.ac-dijon.fr/spip.php?article298>

The screenshot shows the Educonnect website interface. At the top, there is a navigation bar with a home icon and menu items: LIENS UTILES, VEILLE ÉDUCATIVE, ADMINISTRATIF, PÉDAGOGIQUE, LIENS UTILES, and FIL ROUGE. On the right of the bar, it says 'Article (298)' and 'Recalculer cette page'. Below the bar, the breadcrumb 'Accueil > Le portail Educonnect' is visible. The main heading is 'Les TICE' with a sub-heading 'Le portail Educonnect'. The text explains that the portal is for parents of elementary school children and provides instructions on how to access it. A grid of five document icons is shown: 'Pas à pas educonnect', 'Présentation educonnect', 'Educonnect\_conseils\_suite', 'Flyer administration des comptes', and 'Flyer parents'. To the right, there is a 'DANS LA MÊME RUBRIQUE' section with a list of links. Further right is a login box titled 'ACCÈS ESPACE RÉSERVÉ' with fields for 'Login ou adresse email' and 'Mot de passe', and a 'Valider' button. Below the login box is the contact information for 'I.E.N. CHENÔVE', including the address, phone, fax, and email. At the bottom right, there is an 'ACTUALITÉS' section with a photo and the text 'Horaires des écoles de Côte-d'Or à la rentrée 2018'. The footer of the page includes 'DSDEN de la Côte-d'Or E-PRIM21'.

dijon.fr/spip.php?article253

# Cherche école : Questionnaire en ligne pré-rempli

## Chromebooks :

CM1 : maison

CM2 : école

Il reste des formations à mener pour les écoles qui ont été équipées en fin d'année dernière.

# Portail numérique des enseignants / élèves

<http://numedu21.ac-dijon.fr/portail/>

## Portail numérique des enseignants



accéder à ses espaces privés



Portail Intranet Académique  
(iProf, ARENA, LSU  
m@gistère, annuaires, serveur  
d'assistance, e-prim21...)



webmail académique



Owncloud  
(espace de stockage en ligne,  
hébergement académique)

chercher une information  
sur le web



moteur de recherche



moteur de recherche

chercher une information  
administrative



Ministère de  
l'Éducation Nationale



Académie de  
Dijon



DSDEN de la  
Côte d'Or



circonscriptions du  
1er degré

chercher une  
ressource pédagogique



éduscol



banque de ressources  
numériques pour l'école



éduthèque  
(ressources pour les  
enseignants)



vidéos  
pédagogiques  
pour tous



réseau Canopé



Prim à bord  
(numérique éducatif)

communiquer, collaborer



ViaEduc  
(réseau social des  
enseignants)



messagerie  
en ligne  
(convention MEN)



traitement  
de texte  
collaboratif

se former



m@gistère  
(plateforme de formation  
à distance)



pédagogie 21  
(portail pédagogique)

participer à une action  
proposée en Côte d'Or



activité de  
recherche  
sur internet  
(cycle 3)



activités  
disciplinaires  
avec les TICE  
(cycle 2)



portail  
d'activités  
autonomes  
(cycle 3)



écriture  
poétique  
et  
microblog



Disponibles depuis le portail numérique  
des enseignants et élèves



### Les Démasqueurs

Activités de lecture critique et d'éducation aux médias, ayant pour but de débusquer les fausses informations.

ACCÉDER AUX ACTIVITÉS



### Découvrir le Chromebook

Activités de découverte des Chromebooks destinées aux élèves de la métropole dijonnaise, équipés de ce matériel numérique.

ACCÉDER AUX ACTIVITÉS



### Enquêtes au Palais

Activités de lecture-compréhension : réussirez-vous à éliminer les suspects et trouver le coupable ? Des enquêtes passionnantes.

ACCÉDER AUX ACTIVITÉS



Number Games Cycle 2



Number Games Cycle 3



Les enquêtes du Panda

# Formations GAIA

- Écoles Numériques Innovantes et Ruralité 2020 et Plan de relance : il reste quelques formations pour les écoles qui ont été équipées tardivement.
- Animations « numériques » départementales.



# RGPD



Les formulaires papiers et/ou informatiques ou sur des plateformes numériques à chaque collecte de données à caractère personnel.

*"Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par la DSDEN de Côte-d'Or afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au delà de .....ans. Les informations vous concernant, (ainsi que votre enfant), ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation...."*

# Cadre de Référence des Compétences Numériques

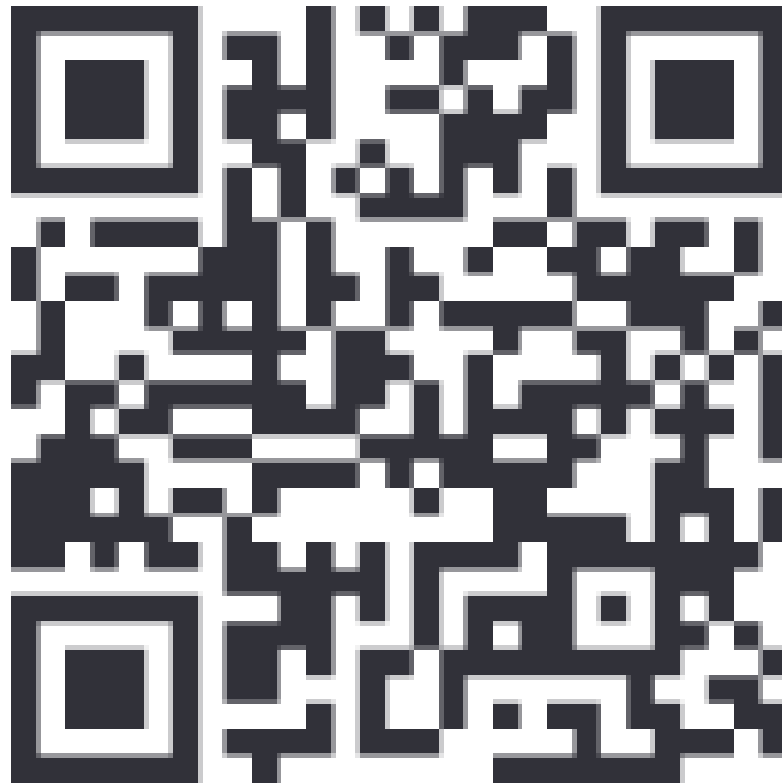
Seize compétences réparties dans cinq domaines avec huit niveaux de maîtrise.

Les niveaux 1 à 5 sont adaptés aux élèves de primaire.

L'acquisition de ces compétences est inscrite dans le LSU.

# Web-Application CRCN

Aider à la mise en place du CRCN :  
<https://crcn21.glideapp.io/>



# Association GreenTICE

Site Troc'École :  
<https://trocecole.alwaysdata.net>



# Pour me contacter

Par mail à l'adresse : [erun-chenove@ac-dijon.fr](mailto:erun-chenove@ac-dijon.fr)

Téléphone : 03 45 21 52 37

# La rentrée en musique



Développer la pratique musicale collective

Fréquenter des œuvres, des lieux de culture et la rencontre avec des artistes

L'acquisition de connaissances dans le champ des arts et de la culture

Promotion du chant choral

**Tournée des écoles par l'équipe de circo**

Remonter les actions prévues durant la semaine de rentrée

*Bonne  
rentrée  
à tous !*

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

académie  
Dijon 

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Côte-d'Or

